

COMPOSANTES INDISPENSABLES D'UN SYSTÈME COMMERCIAL EFFICACE

Le Canada a conclu des accords commerciaux ou a amorcé des négociations à cette fin avec de nombreux partenaires. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par le Canada afin d'accroître le libre-échange multilatéral et régional. Voici un bilan de ces initiatives.

Chili

L'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili est entré en vigueur le 5 juillet 1997. Depuis, les relations économiques entre les deux pays sont en plein essor. En 2002, les échanges bilatéraux étaient de 947,6 millions de dollars, dont près de 280 millions de dollars d'exportations canadiennes. Les investissements ont également augmenté et se chiffraient à 5,69 milliards de dollars, ce qui confère au Canada le troisième rang pour ce qui est de l'importance des investissements au Chili.

Israël

L'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël est la première entente du genre conclue par le Canada avec un pays de l'extérieur de l'hémisphère occidental. L'Accord a permis d'éliminer les tarifs d'exportation et d'importation applicables à la plupart des produits industriels. Depuis la mise en œuvre de l'Accord, le 1^{er} janvier 1997, les échanges commerciaux entre le Canada et Israël ont doublé. En 2002, ils ont franchi le cap du milliard de dollars pour la première fois.

Costa Rica

Le 1^{er} novembre 2002, l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Costa Rica est entré en vigueur. Grâce à l'Accord, certains produits canadiens (poisson, produits de papier, pièces automobiles, matières plastiques, bois et produits agricoles) ont plus facilement accès au marché costaricain. De plus, cette entente simplifie les formalités administratives et douanières

auxquelles doivent se soumettre les Canadiens qui font des affaires au Costa Rica. La valeur des échanges de produits entre le Canada et le Costa Rica s'élevait à 321,9 millions de dollars en 2002.

Association européenne de libre-échange

Le 9 octobre 1998, le Canada a annoncé que des négociations avaient été entamées avec l'Association européenne de libre-échange (AELE), qui comprend l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse, en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange. En 2002, la valeur des échanges bilatéraux de produits avec les pays de l'AELE s'établissait à 7 milliards de dollars : les exportations canadiennes se montaient à 1,5 milliard de dollars et les importations provenant de cette zone, à 5,5 milliards de dollars.

Singapour

Le 21 octobre 2001, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, et son homologue de Singapour, Gok Chok Tong, ont annoncé que des négociations avaient été entamées en vue de la signature d'un accord de libre-échange entre les deux pays. En 2002, les exportations canadiennes à Singapour se chiffraient à plus de 513 millions de dollars; cette année-là, Singapour occupait le 21^e rang des marchés d'exportation du Canada. Toujours en 2002, les exportations de Singapour au Canada ont atteint 988 millions de dollars. En 2000, la valeur des exportations canadiennes de services à Singapour était de 227 millions de dollars, et celle des importations, de 602 millions de dollars.

Groupe des quatre de l'Amérique centrale

Le 21 novembre 2001, le Canada a amorcé des négociations avec le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador en vue de conclure un accord de libre-échange avec ces pays et d'améliorer ses relations commerciales avec l'Amérique centrale. En 2002, la valeur des échanges de produits entre le Canada et ces quatre pays d'Amérique

centrale s'élevait à 560,2 millions de dollars. En 2000, les échanges bilatéraux de services étaient évalués à 77 millions de dollars et les investissements directs du Canada dans ces marchés, à plus de 167 millions de dollars.

CARICOM

Le 19 décembre 2001, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il tiendrait des consultations publiques afin de connaître l'avis des Canadiens sur le projet d'accord de libre-échange avec la Communauté et le marché commun des Caraïbes (CARICOM). La valeur des échanges bilatéraux de produits s'établissait à 1,24 milliard de dollars en 2002. Dans cette région, les Canadiens investissent principalement dans les services financiers, les mines, l'énergie et le tourisme; leurs investissements étaient de 31,7 milliards de dollars en 2002. Ainsi, après les États-Unis et le Royaume-Uni, c'est dans cette partie du monde que les Canadiens investissent le plus. En outre, chaque année, la valeur des contrats de consultation et d'ingénierie attribués dans les Caraïbes à des sociétés canadiennes se monte à 200 millions de dollars.

Pays andins et République dominicaine

Le 4 novembre 2002, le ministre Pettigrew a annoncé que le gouvernement du Canada allait tenir des consultations élargies sur deux projets d'accord de libre-échange, d'une part avec les pays andins (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela) et d'autre part, avec la République dominicaine. Les pays andins sont des partenaires commerciaux importants pour le Canada. La valeur des échanges bilatéraux représentait 3,3 milliards de dollars en 2002 et les exportations canadiennes vers ces pays, 1,2 milliard de dollars. En outre, les investissements du Canada dans les pays andins sont évalués à 11 milliards de dollars. Les échanges de produits entre le Canada et la République dominicaine ne cessent de croître; en 2002, ils étaient de 244,7 millions de dollars. ❖